Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 modifiant le Code du travail relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, à la norme NF 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001
CP - Ville :	40000 MONT DE MARSAN
Référence client :	MM09_01_0001
Date du repérage :	29/03/2018
Désignation :	MM09_01_0001



Présence d'amiante	Oui
Présence de pièce(s) non visitée(s)	Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou réaliser les travaux.

Sommaire

Rapport	Annexes
- Renseignements administratifs	Annexe : Mesurage des zones amiantées
A - Désignation de l'immeuble	Annexe : Plans
B - Propiétaire / Donneur d'ordre	Annexe : Reportage photographique
C - Opérateur de repérage	Annexe : Prélevements et analyses
D - Personne autorisant l'émission du rapport	
E - Pièces visitées	
- Etude Préalable	
F - Descriptif des travaux envisagés	
G - Périmètre du bâtiment concerné	
H - Objectif de la mission	
I - Document(s) mis à disposition	
J - Périmètre et programme de repérage	
K - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements	
L - Adjonction(s) ou exclusion(s)	
M - Conditions existantes	
Conditions de repérage	
N - Modalités de repérage	
O - Moyens d'investigation	
Conclusions	
P - Conclusion(s) du présent rapport de repérage	
Q - Réserves / Commentaires	
R - Locaux ou partie de locaux non visités	
Grille de résultats du repérage	

Renseignements administratifs

A Designation de l'immeuble

Adresse :	57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 40000 MONT DE MARSAN
Référence client :	MM09_01_0001
Désignation :	MM09_01_0001
Date de construction :	Avant1997

B Propriétaire / Donneur d'ordre

Propriétaire : OPH XL HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DES LANDES

Adresse : 953 avenue du Colonel Rozanoff - BP 341 40011 MONT de MARSAN Cedex

Donneur d'ordre : OPH XL HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DES LANDES

Adresse : 953 avenue du Colonel Rozanoff - BP 341 40011 MONT de MARSAN Cedex

C Opérateur de repérage

Compagnie & Siret :	AC Environnement (N° 441355914)
Nom :	VERGEZ Kévin
Accompagnateur :	Dagrau Jérémie (05 33 89 12 90)
Date de repérage	29/03/2018

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre Victoria -

Numéro attestation : Amiante
Délivré le : 03/03/2017

D Personne autorisant l'émission du rapport conformément à la norme NF 46-020

Nom : MORA Denis

Date du rapport : 11/04/2018
A Riorges, le 11/04/2018

Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (validité début:01/01/2018 - fin:3

E Pièces visitées

Liste des locaux visités :	
MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	

Etude préalable

F Descriptif des travaux envisagés

- Changement des revêtements de sol (y compris recouvrement)
- Percement du sol (fixation butée de porte)
- Percement du mur
- Remplacement et percement des plinthes
- Reprise de la faïence
- Reprise des enduits muraux
- Dépose et repose de la bouche de VMC avec au besoin adaptation du tube existant
- Travaux de peinture courant sur les murs et plafond
- Percement du plafond
- Reprise du plafond avec décapage de l'enduit
- Mise en peinture des menuiseries
- Remplacement des appliques
- Dépose et repose de baignoire et lavabo

G Périmètre du bâtiment concerné

- Le périmètre d'intervention concerne la salle de bain.

H Objectif de la mission

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

I Document(s) mis à disposition

Aucun

J Périmètre et programme de repérage de l'opérateur

Conformément au programme des travaux défini par le donneur d'ordre, nous avons vérifié l'ensemble des composants et matériaux des catégories suivantes conformément à l'annexe A1 de la norme NF 46-020:

Categorie	Plan	Volume	Localisation
Equipements divers et accessoires	MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	
Parois verticales intérieures et enduits	MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	
Plafond et faux-plafonds	MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	
Revêtement de mur	MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	
Revêtement de sol	MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	

K Motif(s) ayant pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexe A de la norme NF 46-020 pour chacun des matériaux et produits repérés.

Sans Objet

L Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020

Sans Objet

M Conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses.

Sans Objet

Conditions de repérage

N Modalités de repérage

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 du présent arrêté et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.
L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :
- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.
Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.
Il examine de façon exhaustive tous les locaux qui composent le bâtiment. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.
Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.
Conformément aux prescriptions des articles L.1334-7, R 1334-14, R 1334-27 et R 1334-29 du code de la santé publique, à la norme AFNOR NF X46-020 , les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées par un organisme accrédité.
L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

O Moyens d'investigation

- Contrôler au niveau des blocs prises pour examiner la composition des cloisons
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons
Déterminer les sondages destructifs ou les démontages particuliers permettant d'accèder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en oeuvre.
- classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques
- prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les connaissances de l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.
- Identification de l'état de conservation ou de dégradation des matériaux et produits contenant de l'amiante.
- La liste des matériaux et produits suceptibles de contenir de l'amiante à vérifier dans le cadre du diagnostic avant travaux est définie dans l'annexe A de la norme AFNOR 46-020

Conclusions

P Conclusion du présent rapport de repérage

Dans le cadre de notre mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Catégorie	Composant	Partie de composant	Sur avis / réf prél.
Vol 1 (SDB)	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P2
Vol 1 (SDB)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P4 Phase 1

Q Réserves / Commentaires

Sans objet

R Locaux ou partie de locaux non visités

Localisation / Désignation	Justification	Remarque
Sans objet	Sans objet	Sans objet

Note : En présence de locaux ou partie de locaux non visités, des investigations complémentaires devront être menées afin d'accéder à ces locaux, pour finaliser ce repérage.

Sommaire des grilles de résultat de repérage

- Parois verticales intérieures et enduits

- Plafond et faux-plafonds

- Revêtement de sol

- Revêtement de mur

- Equipements divers et accessoires

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Equipements divers et accessoires

				Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Baignoire	Plot de scellement	P6	Réalisation d'un prélevement		002FP001717 n°6 - 2	P6	Matériau compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Parois verticales intérieures et enduits

				Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P2	Réalisation d'un prélevement		002FP001717 n°2 - 2	P2	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduits plâtre	P2	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2		002FP001717 n°2 - 2	P2	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Menuiseries	Peinture sur boiserie	P7	Réalisation d'un prélevement		002FP001717 n°7 - 2	P7	Peinture sur boiserie	Négatif	Négatif sur analyse

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Plafond et faux-plafonds

				Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Plafonds	Enduits plâtre	P1	Réalisation d'un prélevement		002FP001717 n°1 - 2	P1	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Revêtement de mur

				Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P3	Réalisation d'un prélevement		002FP001717 n°3 - 2	P3	Colle beige en vrac avec poussières non séparable + joint cassant blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Revêtement de mur

				Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Revêtement de mur	Colle de carrelage (faïence)	P3	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3		002FP001717 n°3 - 2	P3	Colle beige en vrac avec poussières non séparable + joint cassant blanc + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Revêtement de sol

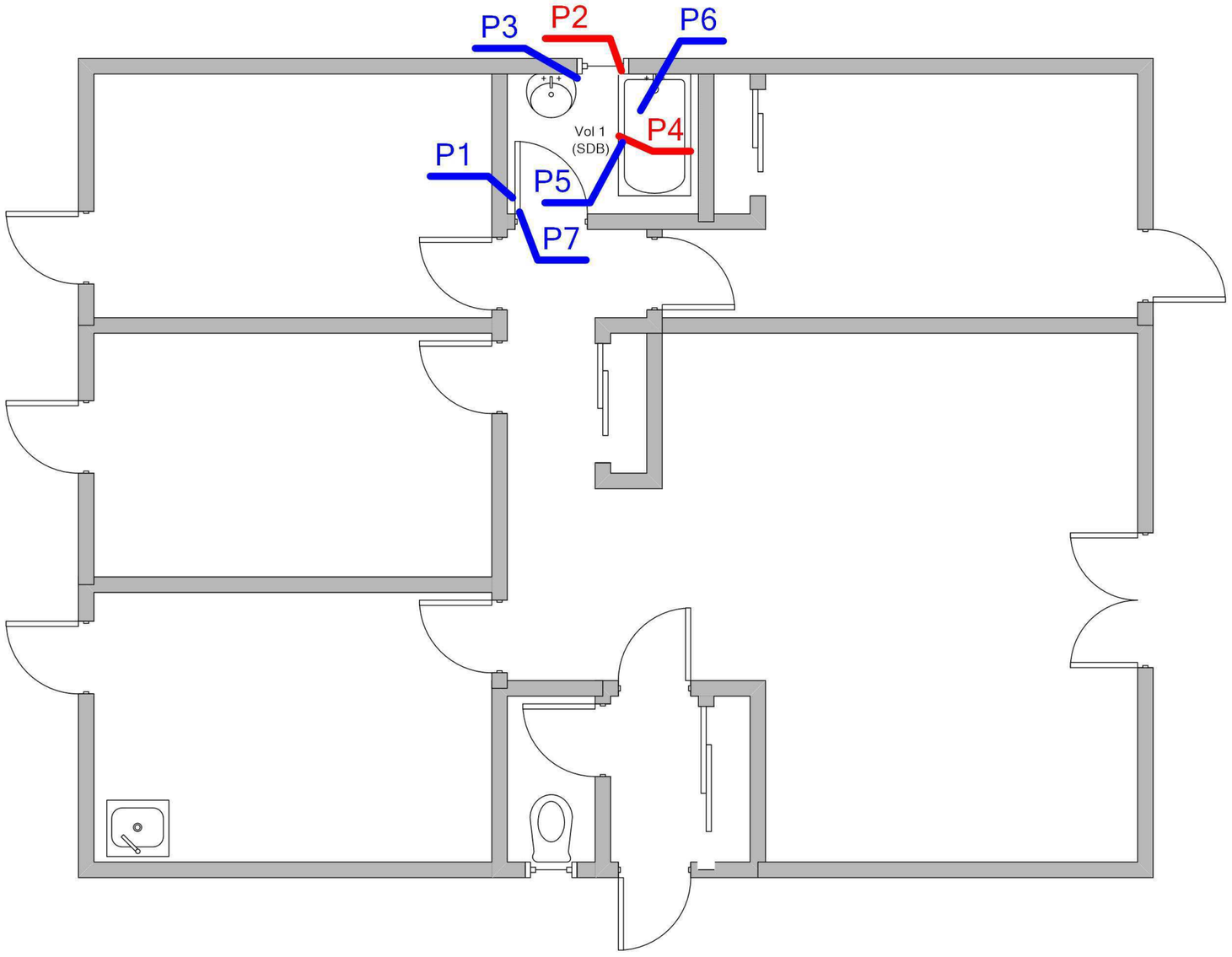
				Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P4	Réalisation d'un prélevement		002FP001717 n°4 - 2	P4 Phase 1	Dalle dure cassante verte	Positif	Présence sur analyse
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P4	Réalisation d'un prélevement		002FP001717 n°4 - 2	P4 Phase 2	Colle polymère blanche avec couche en toile et poussières	Négatif	Négatif sur analyse
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P4	Réalisation d'un prélevement		002FP001717 n°4 - 2	P4 Phase 3	Revêtement souple rose	Négatif	Négatif sur analyse
MM09_01_0001	Vol 1 (SDB)	Revêtement de sol	Ragréage	P5	Réalisation d'un prélevement		002FP001717 n°5 - 2	P5	Colle polymère jaune avec poussières non séparable + ragréage gris + sous couche de ragréage blanche non séparable	Négatif	Négatif sur analyse

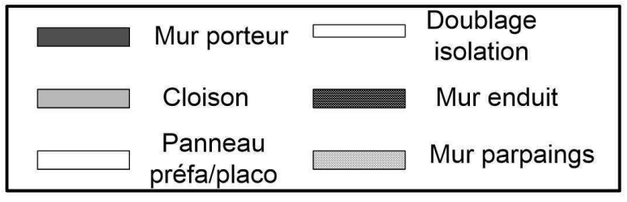
ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	MM09_01_0001	MM09_01_0001 - Plan de repérage - Actions menées
	MM09_01_0001	MM09_01_0001 - MPCA Toutes catégories confondues

MM09_01_0001 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002FP001717





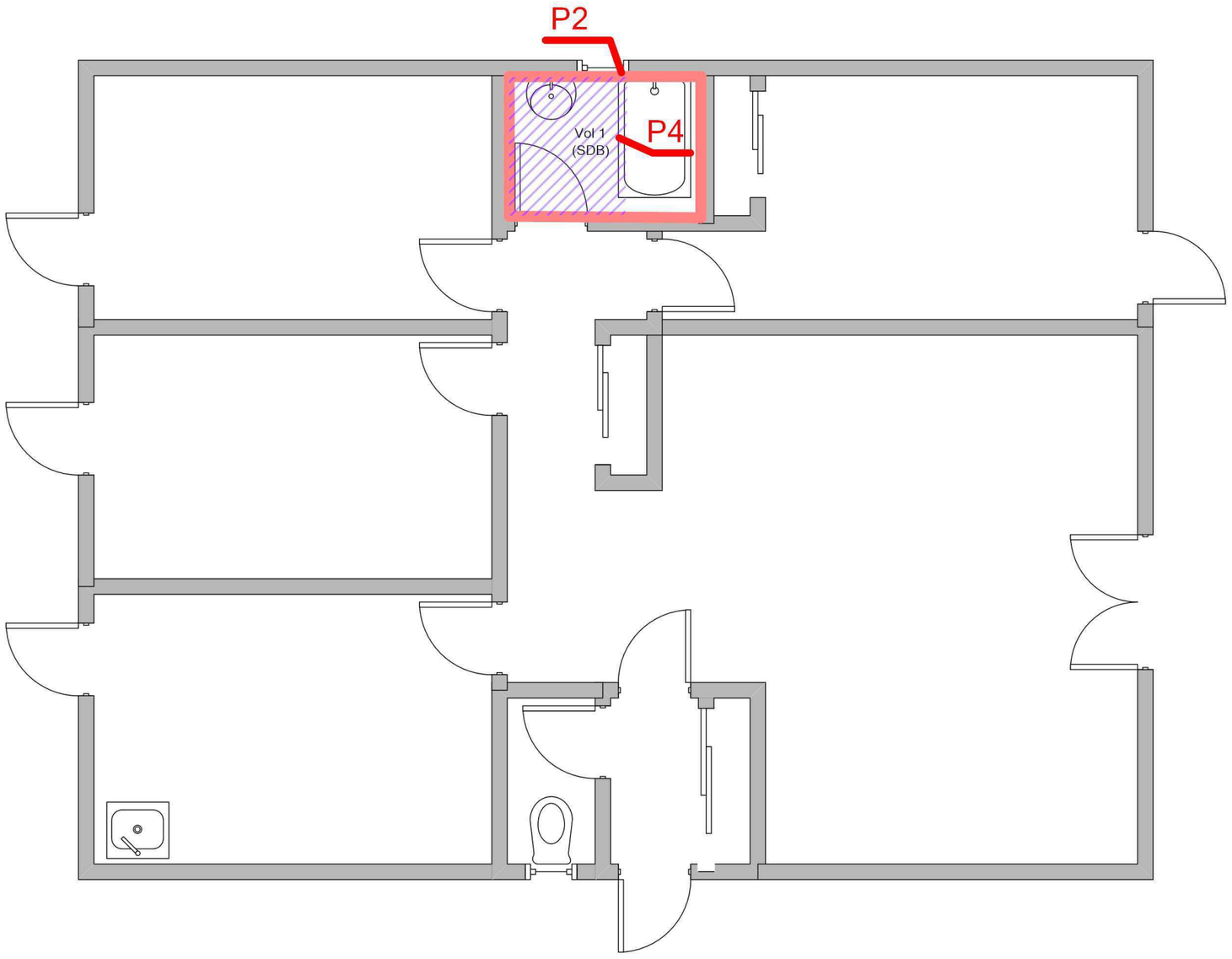
Légende

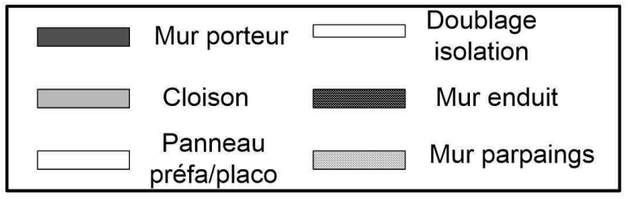
P	Localisation dun prélèvement positif
P	Localisation dun prélèvement

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 40000 MONT DE MARSAN	MM09_01_0001	29/03/2018	VERGEZ Kévin

MM09_01_0001 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002FP001717





Légende

	P2 : Enduits plâtre
	P4 : Dalle dure cassante verte

Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 40000 MONT DE MARSAN	MM09_01_0001	29/03/2018	VERGEZ Kévin

ANNEXE : Reportage photographique

☐ Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002FP001717 n°1 - 2 (P1)	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	Prélevement négatif
002FP001717 n°2 - 2 (P2)	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	Prélevement positif
002FP001717 n°3 - 2 (P3)	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	Prélevement négatif
002FP001717 n°4 - 2 (P4)	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	Prélevement positif
002FP001717 n°5 - 2 (P5)	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	Prélevement négatif
002FP001717 n°6 - 2 (P6)	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	Prélevement négatif
002FP001717 n°7 - 2 (P7)	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	Prélevement négatif

002FP001717 n°1 - 2 (P1)



002FP001717 n°2 - 2 (P2)



002FP001717 n°3 - 2 (P3)



002FP001717 n°4 - 2 (P4)



002FP001717 n°5 - 2 (P5)



002FP001717 n°6 - 2 (P6)



002FP001717 n°7 - 2 (P7)



ANNEXE : Récapitulatif des prélevements et analyses

Prélévements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - -	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Cloisons légères ou préfabriquées	Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable - -	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	
P3	Revêtement de mur	Revêtement de mur	Colle beige en vrac avec poussières non séparable + joint cassant blanc + peinture non séparable - -	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	
P4 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalle dure cassante verte - -	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	
P4 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle polymère blanche avec couche en toile et poussières - -	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	
P4 Phase 3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement souple rose - -	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	
P5	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle polymère jaune avec poussières non séparable + ragréage gris + sous couche de ragréage blanche non séparable - -	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	
P6	Equipements divers et accessoires	Baignoire	Matériau compact gris hétérogène - -	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Menuiseries	Peinture sur boiserie - -	MM09_01_0001 - Vol 1 (SDB)	

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-37513 EN DATE DU 11/04/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :	AC ENVIRONNEMENT 64 rue Clément Ader 42153 RIORGES	Réf. Commande ITGA : Réf. Commande Client :	IT0718-37513 002FP001717

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 05/04/2018

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

ou

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique(s) :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

ou

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT071804-9765	
Réf échantillon client : 002FP001717001 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduits plâtre / Vol 1 (SDB)		Description ITGA :	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture	
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA :	IT071804-9766	
Réf échantillon client : 002FP001717002 / Parois verticales intérieures et enduits / Cloisons légères ou préfabriquées / Enduits plâtre / Vol 1 (SDB)		Description ITGA :	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en faible quantité en vrac / Peinture	
Enduit plâtreux blanc en vrac + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + peinture non séparable	META	1	11/04/2018	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile

Validé par : Céline BLIN - Analyste MET



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-37513 EN DATE DU 11/04/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9767		
Réf échantillon client : 002FP001717003 / Revêtement de mur / Revêtement de mur / Colle de carrelage (faïence) / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Colle beige en vrac avec poussières / Joint cassant blanc / Peinture / Carrelage		
▸ Colle beige en vrac avec poussières non séparable + joint cassant blanc + peinture non séparable	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -
Carrelage	---			Non analysé
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9768		
Réf échantillon client : 002FP001717004 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Lés plastiques avec sous-couche / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Dalle dure cassante verte / Colle polymère blanche avec couche en toile et poussières / Revêtement souple rose		
▸ Dalle dure cassante verte	META	1	10/04/2018	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
▸ Colle polymère blanche avec couche en toile et poussières	META	1	10/04/2018	Amiante non détecté / -
▸ Revêtement souple rose	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9769		
Réf échantillon client : 002FP001717005 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Ragréage / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Colle polymère jaune avec poussières / Ragréage gris / Sous couche de ragréage blanche		
▸ Colle polymère jaune avec poussières non séparable + ragréage gris + sous couche de ragréage blanche non séparable	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9770		
Réf échantillon client : 002FP001717006 / Equipements divers et accessoires / Baignoire / Plot de scellement / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène		
▸ Matériau compact gris hétérogène	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0718-37513 EN DATE DU 11/04/2018
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

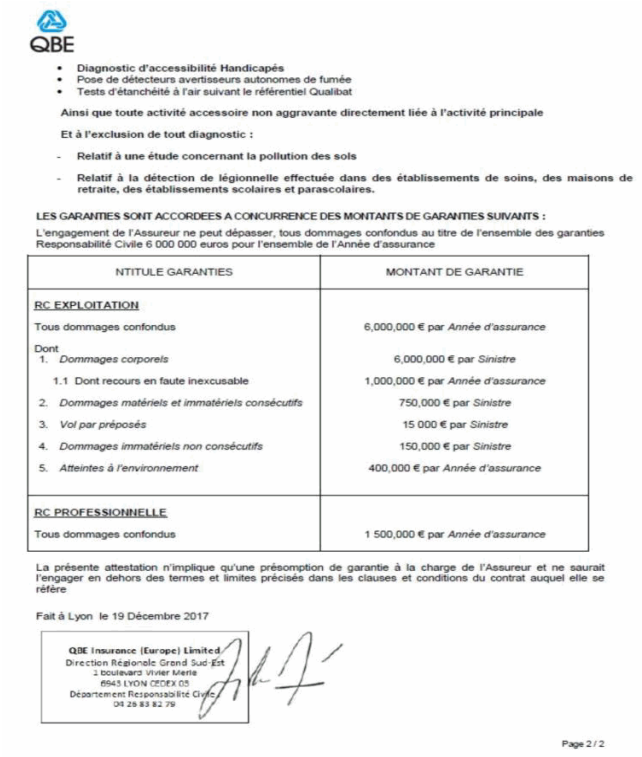
Fraction analysée	Technique analytique	Nb de préparations	Date d'analyse	Résultat / Type d'amiante
Réf dossier client : MM09_01_0001 57 rue Capitaine R. Bonnemaire - Porte 001 - 40000 MONT DE MARSAN MM09_01_0001		Réf échantillon ITGA : IT071804-9771		
Réf échantillon client : 002FP001717007 / Parois verticales intérieures et enduits / Menuiseries / Peinture sur boiserie / Vol 1 (SDB)		Description ITGA : Peintures multiples avec poussières		
▸ Peintures multiples avec poussières	META	1	11/04/2018	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DOCUMENTS

Référence : 002FP001717

Annexe : Documents



- Diagnostic d'accessibilité Handicapés
- Pose de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée
- Tests d'étanchéité à l'air suivant le référentiel Qualibat

Ainsi que toute activité accessoire non aggravante directement liée à l'activité principale

Et à l'exclusion de tout diagnostic :

- **Relatif à une étude concernant la pollution des sols**
- **Relatif à la détection de légionnelle effectuée dans des établissements de soins, des maisons de retraite, des établissements scolaires et parascolaires.**

LES GARANTIES SONT ACCORDEES A CONCURRENCE DES MONTANTS DE GARANTIES SUIVANTS :

L'engagement de l'Assureur ne peut dépasser, tous dommages confondus au titre de l'ensemble des garanties Responsabilité Civile 6 000 000 euros pour l'ensemble de l'Année d'assurance

NTITULE GARANTIES	MONTANT DE GARANTIE
RC EXPLOITATION	
Tous dommages confondus	6,000,000 € par *Année d'assurance*
Dont	
1. *Dommages corporels*	6,000,000 € par *Sinistre*
1.1 Dont recours en faute inexcusable	1,000,000 € par *Année d'assurance*
2. *Dommages matériels et immatériels consécutifs*	750,000 € par *Sinistre*
3. *Vol par préposés*	15 000 € par *Sinistre*
4. *Dommages immatériels non consécutifs*	150,000 € par *Sinistre*
5. *Atteintes à l'environnement*	400,000 € par *Année d'assurance*
RC PROFESSIONNELLE	
Tous dommages confondus	1 500,000 € par *Année d'assurance*

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur et ne saurait l'engager en dehors des termes et limites précisés dans les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère

Fait à Lyon le 19 Décembre 2017

QBE Insurance (Europe) Limited
Direction Régionale Grand Sud-Est
2 boulevard Vivier Merle
69443 LYON CEDEX 05
Département Responsabilité Civile
04 26 83 82 79

Page 2 / 2

Assurance 2/2



QBE Insurance (Europe) Limited
Cœur Défense – Tour A
110, Esplanade du Général de Gaulle
92931 La Défense Cedex
Tél. : 01 80 04 33 00
Fax : 01 80 04 34 90
www.qbeeurope.com/france

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés QBE Insurance (Europe) Limited – Cœur Défense – Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 La Défense Cedex, succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, dont le siège social est Plantation Place, 30 Fenchurch street, Londres EC3M 3BD, attestons que :

AC ENVIRONNEMENT
64 rue Clément Ader – 42153 RIORGES
Unités techniques : Amiante – Riorges
Accréditation N° 1-6001 rév 1 valable jusqu'au 31/08/2019

a souscrit auprès de notre compagnie :

- un contrat d'assurance de RC Professionnelle / RC Exploitation sous le n° **031 0004725**
- à effet du **01/12/2014**
- période de validité de la présente attestation : **du 01/01/2018 au 31/12/2018**

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles suivantes :

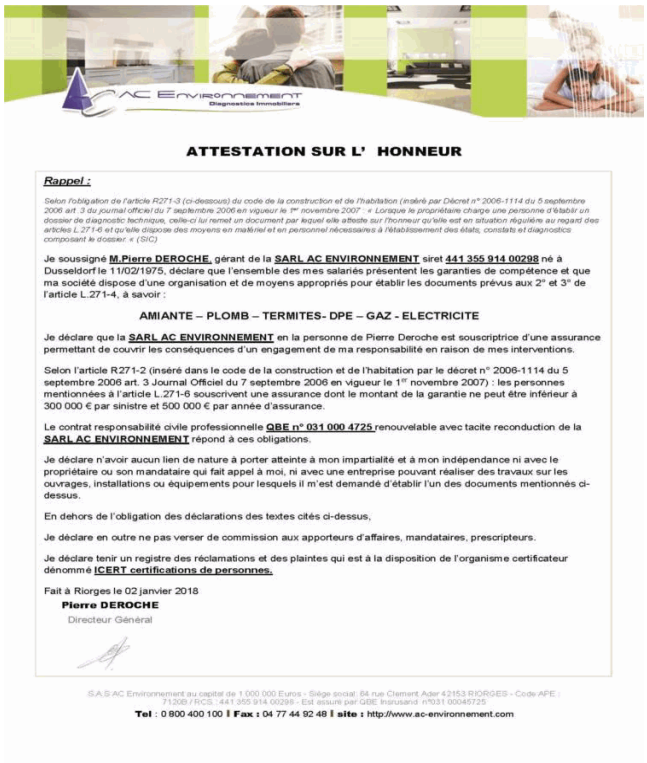
- Prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Analyse de prélèvements d'eau, d'air et de matériaux
- Diagnostics immobiliers réglementés ou non réglementés :

- Plomb y compris avant travaux ou démolition
- Amiante y compris avant travaux ou démolition
- Parasitaires
- Installation de gaz
- Installation intérieur électricité
- Risques naturels et technologiques (ERNT)
- Performances énergétiques DPE
- Contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de la conformité des moyens de chauffage utilisant de la biomasse, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve
- Etat des lieux et états de division des lots en copropriété
- Mesurage loi « Carrez »
- Calcul des tantièmes et millièmes de copropriété, réalisation de plan métré
- Analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable
- Mesure du radon dans les bâtiments
- Certificat de normes de surface et d'habitabilité pour les prêts à taux zéro
- Diagnostique de dossier Technique Global (DTG) pour les copropriétés ,
- Investissement locatif dans l'ancien (dispositions Robien), certificat de conformité des travaux de réhabilitation
- Diagnostic des déchets issus de la démolition des bâtiments

Entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France – RCS Nanterre B 414 108 001
Siège social : QBE Insurance (Europe) Limited – Plantation Place, 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD – Royaume-Uni
Société de droit anglais – Capital de GBP 500 000 000
QBE Insurance (Europe) Limited est membre de QBE European Operations, division de QBE Insurance Group
QBE est une entreprise régie par le Financial Conduct Authority et le Prudential Regulation Authority du Royaume Uni.
Immatriculée en Angleterre sous le N° 1761561

Page 1 / 2

Assurance 1/2



ATTESTATION SUR L' HONNEUR

Rappel :

Selon l'obligation de l'article R271-3 (ci-dessous) du code de la construction et de l'habitation (inséré par Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 du journal officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1er novembre 2007 : « Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. » (SIC)

Je soussigné **M.Pierre DEROCHE**, gérant de la **SARL AC ENVIRONNEMENT** siret **441 355 914 00298** né à Dusseldorf le 11/02/1975, déclare que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence et que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés pour établir les documents prévus aux 2° et 3° de l'article L.271-4, à savoir :

AMIANTE – PLOMB – TERMITES- DPE – GAZ - ELECTRICITE

Je déclare que la **SARL AC ENVIRONNEMENT** en la personne de Pierre Deroche est souscriptrice d'une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.

Selon l'article R.271-2 (inséré dans le code de la construction et de l'habitation par le décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 art. 3 Journal Officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1er novembre 2007) : les personnes mentionnées à l'article L.271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.

Le contrat responsabilité civile professionnelle **QBE n° 031 000 4725** renouvelable avec tacite reconduction de la **SARL AC ENVIRONNEMENT** répond à ces obligations.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus,

Je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition de l'organisme certificateur dénommé **ICERT certifications de personnes.**

Fait à Riorges le 02 janvier 2018

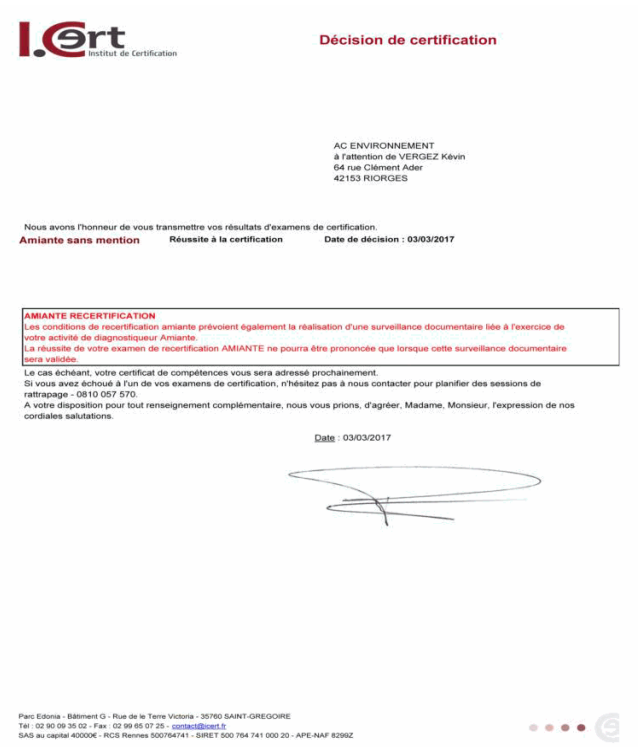
Pierre DEROCHE

Directeur Général

S.A.S AC Environnement au capital de 1 000 000 Euros - Siège social: 64 rue Clement Ader 42153 RIORGES - Code APE : 7120B / RCS : 441 355 914 00298 - Est assuré par QBE Insrusand n°031 00045725

Tel : 0 800 400 100 ‖ **Fax :** 04 77 44 92 48 ‖ **site :** http://www.ac-environnement.com

Attestation sur l'honneur



I.Cert Institut de Certification

Décision de certification

AC ENVIRONNEMENT
à l'attention de VERGEZ Kévin
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Nous avons l'honneur de vous transmettre vos résultats d'examens de certification.

Amiante sans mention **Réussite à la certification** **Date de décision : 03/03/2017**

AMIANTE RECERTIFICATION
Les conditions de recertification amiante prévoient également la réalisation d'une surveillance documentaire liée à l'exercice de votre activité de diagnostiqueur Amiante.
La réussite de votre examen de recertification AMIANTE ne pourra être prononcée que lorsque cette surveillance documentaire sera validée.

Le cas échéant, votre certificat de compétences vous sera adressé prochainement.
Si vous avez échoué à l'un de vos examens de certification, n'hésitez pas à nous contacter pour planifier des sessions de rattrapage - 0810 057 570.
A votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions, d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Date : 03/03/2017

Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 90 09 35 02 - Fax : 02 99 65 07 25 - contact@icert.fr
SAS au capital 40000€ - RCS Rennes 500764741 - SIRET 500 764 741 000 20 - APE-NAF 8299Z

ICERT - Parc Edonia – Bat G – Rue de la Terre Victoria - 35760 ST Grégoire - Amiante